



Saint Julien : passionnément

A propos du tract de la liste "Bien Vivre à St Julien"

Les réponses de Guy BOURRAS,

réponses que vous pouvez retrouver (en couleurs et avec preuves) sur www.guybourras.com

Ce tract appelait bien sûr réponses tant les arguments qui "tentent d'y être avancés" démontrent : **une méconnaissance notoire des sujets abordés - les dérives que pourrait entraîner une telle municipalité si, par hasard, elle arrivait à déjouer votre sage prudence.** J'ai d'ailleurs apporté certaines de ces réponses lors du dernier conseil municipal de février avec souvent pour seule réponse de "l'adversaire" : **vous êtes un "menteur" !** En voilà des arguments... de cour d'école ! Car vous l'aurez noté : **"c'est pas moi, c'est l'autre" ; l'autre" étant un coup le maire, un coup l'Etat et ses services ! Vous dites "Bien vivre" ! En le lisant, on se le demande ! Imaginez : des gens que je connais depuis 40 - 50 ans qui n'osent même plus croiser mon regard Et c'est curieux, surtout ceux qui à un moment ou à un autre ont sollicité mon soutien, qui pour un emploi au collège, dans une entreprise, aux services techniques, aux services administratifs, qui pour une place en maison de retraite pour leur père... , qui pour des subventions, qui encore pour que la commune ne préempte pas une boutique transformée depuis en logement! Seraient-ils malheureux d'avoir fait ce choix ? Mais quelque part, je me rassure : en bons vrais saltusiens intelligents que nous sommes, sitôt passé l'épisode électoral la courtoisie et la douceur de vivre à St Julien reprendront leurs droits. A propos du "corbeau" qui s'est invité dans la campagne, vous constaterez ci-après que je n'ai nul besoin de lui pour "soutenir la contradiction" et répondre point par point à ces "accusations" de bien vivre" qui ont eu un intérêt : vous prouver leur méconnaissance des sujets municipaux, (voire un certain désintérêt dans leur mandat précédent)**

Chapitre 1 - sur les colistiers :

1- disponibilité : je regrette madame que vous ayez été si peu présente à la mairie ! 2- C'est effectivement "Les joyeux saltusiens" présidés par Bernard Fourneau et un autre colistier, très très proche de vous, qui portaient les dernières médiévales... lorsqu'elles se sont arrêtées ! Cela me donne l'occasion de rendre à César, ce qui appartient à... François Linguinou, (alors président de la MJC) qui est à l'origine de cette superbe aventure ! (merci encore François !) 3 - Vous ne précisez pas que le **1er adjoint actuel** n'a qu'un peu moins de deux ans "d'expérience" ; mais j'ajoute que, **deuxième délégué de St Julien au syndicat du saltusien, sa maîtrise en travaux publics vous a semble-t-il été fort précieuse.** Encore qu'il s'en excuse en me

disant.... "qu'il n'était pas au courant de tout" **Votre future collaboration s'annonce très fructueuse !** 4 - Quant au quatrième sortant, par ailleurs suppléant de la candidate PC aux cantonales, je doute qu'en 7 années de mandats mais seulement **deux ou trois participations au conseil**, il ait pu se forger une solide expérience de la gestion municipale. Sait-il qu'un jour vous avez suggéré qu'on le somme par huissier de finir les travaux Rue de la Coqueluche -là, j'admets que vous aviez raison : on aurait dû le faire, car ils ne sont toujours pas terminés! **Chap2 - zone industrielle, d'activités:**

Il est vrai que la zone industrielle est née sous Monsieur Torcheboeuf (j'avais 12 ans) une première usine a été construite, n'a jamais fonctionné, est restée friche industrielle jusqu'à l'arrivée d'ELFI, devenue depuis EFISOL - Ouf ! ce n'est pas moi qui l'ai fait venir ! Oui ouf, car Mme Ferreux me "la" reproche à cause de son classement SEVESO (seuil bas - je précise) qui a fait l'objet d'une enquête publique réglementaire (affichage, journaux...) tant à St Julien que dans les communes limitrophes. La même enquête qui aurait été nécessaire (en juin 2007) si la déchetterie avait été honnêtement annoncée pour sa vraie surface (2991 m²) comme prévue sur le plan alors en possession du syndicat de Mme Ferreux ! Mais sur ce point nous reviendrons **Alors l'état des lieux en 1989 ?** Agrafvit et LPC allaient fermer, JM sanitaires, FOGHIN étaient fermés. **Entre 100 et 150 emplois tout au plus contre plus de 1000 aujourd'hui et des agrandissements (quelque 12000 m²) et emplois en perspective !** Un de vos colistiers regrette que ce ne soit pas des gens de St Julien qui aient été embauchés : **c'est pas gentil pour les nouveaux arrivés**

Quant à la zone d'activités c'est plus simple à expliquer: **en 1989, il n'y avait que des champs !** On peut se demander s'il y a eu une **réelle concertation** avec vos colistiers (enfin ceux qui sont à St Julien depuis 89) pour écrire pareilles choses ! (Parenthèse technique : Madame Ferreux parle de sa "**liste électorale**" (page 1 et page 4): or il est interdit de publier la liste électorale mais je crois qu'elle confond ! Explication donc pour "candidate maire": la liste électorale est la liste où figurent les noms des citoyens ayant le droit de voter, de choisir les conseillers.... qui eux mêmes choisiront leur maire ! Il ne faut pas brûler les étapes, Madame ; le suffrage universel est encore d'actualité et les électeurs de la commune près de 1700 ! Même si dans la dernière ligne droite, il y a parfois des candidats surprises. Si, j'ai vu le cas...au syndicat du saltusien.

Un autre conseil au même chapitre ! Si... des fois il vous arrivait d'être maire et

que vous vouliez poursuivre le développement de la zone industrielle, **évittez de dire à un industriel** (comme vous l'avez fait dans mon bureau au directeur d'Efisol) **"que la déchetterie est plus importante que son entreprise : c'est très vexant pour lui, pour les personnes qu'il emploie et pour les familles qui vivent de ces emplois !** Et si elle fermait, vous auriez bien du mal à aider le plan social, sauf à tous les embaucher...à la déchetterie ! **Il faut savoir rester "humain"** comme vous le conseilliez si bien dans l'yonne républicaine.

E p . 2 - F I N A N C E S COMMUNALES

Le nerf de la guerre ! Concevoir un budget, gérer les finances : il est vrai que ce n'est pas trop compliqué... quand on est bien aidé. Mais ferez-vous confiance aux services de l'Etat que vous dénigrez par ailleurs ?

Pas compliqué, mais il faut surtout **savoir l'expliquer à ses collègues élus et, quand on augmente la dîme, à ceux qui la payent !!!** Et là on ne peut dire que Mme Ferreux, ci-devant tête de liste, ait brillé par ses explications sur le budget du syndicat --- **concernant l'augmentation de la taxe ordures ménagères de 40 % entre 2006 et 2007 !** sinon qu'en justifiant la baisse de l'année précédente (passage de l'incinération à l'enfouissement). Mais entre 2006 et 2007, c'est à **service égal** (encore que les éboueurs en prennent de moins en moins et que les ramassages de monstres ne prennent plus en charge les appareils électriques !) Nous attendons la réponse !

--- concernant la taxe payée en 2007 par les habitants de St Loup (ramassage des ordures deux fois par mois), ils ont en effet payé au même taux que ceux de St Julien (ramassage deux fois par...semaine) ! Explication donnée - "la trésorerie nous a demandé de tendre vers un seul taux" - Bien sûr, Madame, **mais à prestations égales !** L'histoire ne dit pas si les habitants de St Loup seront remboursés de la différence !

---concernant le **coût prévisionnel de la déchetterie et de l'incidence sur la taxe ordures ménagères** de ceux qui vont payer la facture ! Questionnée en conseil municipal, sa réponse : **"ça n'aura pas d'incidence car il y a une subvention de l'Etat et le reste est financé par l'emprunt !"** me laisse très perplexe quant à sa **capacité à gérer un budget !** A moins d'avoir une astuce pour ne pas rembourser les emprunts et de ne pas avoir de frais de fonctionnement.

Et l'explication pour le moins "vaseuse" donnée à l'YR", ne m'apporte pas plus de réponse : **"le coût de fonctionnement de la déchetterie tiendra compte des matériaux repris gratuitement,** mais là, ce sera sans doute "sa journaliste colistière" qui n'aura pas compris. **Désolé : ceux qui payent la taxe**

"ordures ménagères" soit dans leurs impôts fonciers, soit dans les charges locatives que leur répercutent leurs bailleurs, n'en sauront pas plus !

Dans un budget, il y a les **dépenses** ; ça, tout le monde peut faire ! Encore que : il y a des procédures à respecter, des marchés publics, des délais, des demandes de subvention... au conseil général entre autre ! Mais il y a aussi les **recettes** et là, c'est un peu plus difficile ! Pour les augmenter (si l'on veut que la ville progresse) deux solutions s'offrent au maire (à qui incombe tout de même la responsabilité de présenter les budgets).

Celle d'augmenter la pression fiscale (c'est à dire les taux d'imposition) mais il doit avoir l'accord de la majorité du conseil, ne pas craindre la colère "du contribuable qui en a marre de voir augmenter ses impôts et qui peut vous sanctionner tous les 6 ans!" Comme je suis un sans doute prévoyant, un peu lâche, et... contribuable, j'ai depuis 1989 (!) choisi la deuxième :

Celle d'augmenter les bases : et ma théorie très simpliste a parfaitement fonctionné, **puisque les recettes ont très fortement progressé**, que nous avons pu faire tous les aménagements pour le confort de nos concitoyens (1) et que les saltusiens, par deux fois, m'ont renouvelé massivement leur confiance. Mais **pour augmenter les bases il fallait. la zone industrielle, la zone d'activités, des emplois créés et de nouveaux saltusiens!** -- (1) *que même des Parisiens ont trouvé St Julien plutôt sympa au point de venir s'y installer "volontairement" .. et, aujourd'hui, présenter deux listes contre moi !*

Bien que "la nouvelle équipe" affirme n'avoir aucune naïveté sur le sujet "finances" (?) permettez-moi d'en douter fortement! - Précision à l'usage des candidats : concernant l'implication dans la gestion des communes, on pourra citer également le **tribunal administratif et la chambre régionale des comptes ! Ce qui me permet d'affirmer au passage que ni le premier, ni la seconde n'ont jusqu'alors sanctionné la commune !**

EP. 3 ... "Faire payer par les saltusiens les travaux d'aménagement d'une entreprise privée"! ou : "comment essayer de s'attirer la sympathie du contribuable/électeur en lui disant que le "maire sortant" fait des cadeaux aux riches (air connu, peut-être repris d'un autre colistier par ailleurs suppléant...) Alors, amis électeurs/contribuables, permettez-moi dans cet épisode de **vous faire aussi un peu de charme !**

Nous atteignons là le "summmum" de l'i... (je vous laisse le choix du mot ! NDLR : Une chance que le ridicule ne tue pas ! Vous l'allez comprendre dans cet épisode !

Je crois comprendre qu'il s'agit des travaux réalisés pour la société EFISOL dans le cadre de son extension ! La commune vient effectivement de prendre en charge la réalisation d'un branchement à l'assainissement pluvial et la pose d'un poteau d'incendie supplémentaire ! Le coût de ces travaux s'élève à 11 000 euros. Mais ce que ne vous dit pas e Mme FERREUX - (je lui ai pourtant maintes fois expliqué ainsi qu'à "ses colistiers sortants" à au moins deux reprises en conseil municipal): **nous avons acheté 6 hectares de**

terrain agricole, que nous avons revendu en terrain industriel ! Et quand nous vendons un terrain industriel il semble normal qu'il soit viabilisé, c'est à dire que les réseaux publics le desservent jusqu'en la limite de propriété ! Comme d'ailleurs tous les terrains vendus "viabilisés" depuis 20 ans ! **Voilà donc pour vous, chers contribuables qui avez payé les travaux de cette entreprise privée, le bilan de l'opération** : Coût global d'achat des terrains : 37 000 euros Coût des travaux- 11 000 euros - **Dépense totale: 48000 euros Prix de vente des terrains à Efisol : 148 364 euros !** - Plus value pour la commune, pour vous donc chers saltusiens : **100 000 euros environ !** Quand j'ajouterais que la dite entreprise paye annuellement **120 000 euros** de taxe professionnelle, **22 000 euros** de taxes foncières (avant agrandissement) *à comparer à la totalité des taxes d'habitation de vous tous, contribuables saltusiens réunis - moins de 200 000 euros par an*), vous aurez compris (vous !...) que cette dépense est absolument justifiée et que **manifestement, je mérite votre confiance.**

Mais ce n'est pas tout ! Lorsque j'ai demandé l'accord du conseil pour acquérir ces terrains (si, je demande!) **Madame FERREUX a suggéré** (officiellement en conseil municipal, sinon je ne me permettrai pas de le répéter) que la transaction se fasse **directement de l'agriculteur à l'industriel, donc sans passer par la case "MAIRIE" !**

A quel prix ? je n'en sais rien, mais en toute logique entre 37 000 euros et 148 000 Euros !

A qui aurait profité cette transaction ? A l'agriculteur ? Au riche industriel ? En tout cas, **certainement pas à votre commune chérie**, pas à vous très chers amis contribuables ! Et ni les services fiscaux ni ceux de l'état n'auraient rien eu à dire ! **Oui, Mme Ferreux**, votre proposition c'était une **perte de 100 000 euros** pour la commune.

Imaginons chers amis contribuables que depuis 19 ans, j'aie appliqué **la technique de Mme Ferreux** en zone industrielle! 16 hectares achetés 4F le m² + 11 hectares achetés 6F le m² soit **1 300 000 F** - 22 hectares vendus 25 F le m² et 5 hectares vendus 26,20 F le m² soit : **6 810 000 F!**

Oui chers amis, vous lisez bien : la commune aurait eu un manque à gagner de 5 510 000 F, soit 840 000 euros - ce qui n'est pas sans me rappeler un certain chiffre que nous découvrirons dans un épisode prochain ! **Quand Mme FERREUX vous affirme que tout le monde peut gérer les finances et qu'elle n'a en ce domaine aucune naïveté!!!**

Oui Madame Ferreux, pour quelques milliers d'euros reprochés (ce cadeau fait à une entreprise privée, comme vous le dites -pour faire plaisir à l'électorat de Mme BRUN ? **vous m'avez permis d'expliquer à mes très chers concitoyens que ma gestion avait fait gagner 840 000 euros à la commune, (non compris les retombées nouvelles de taxes professionnelles et foncières qui, elles, sont annuelles !**

Ne voulant pas trop parler chiffres, Mme Ferreux n'aimant visiblement pas ça, je n'irai pas plus loin ! **Mais c'est toujours pas tout ...** revenons au cadeau ! Le prix de la transaction directe aurait alors servi de "prix de référence" pour les terres que souhaiterait acquérir la

commune pour ses développements futurs - ça aussi je lui avais expliqué !

Et c'est encore pas tout : l'exploitant du dit-terrain se trouve être... colistier de Madame FERREUX !

Arrivés au terme de cet épisode, chers amis électeurs/ contribuables posons nous une **question** :

ou "la liste bien vivre..." veut vous induire en erreur ...et c'est de la basse manipulation électorale !

ou elle n'a vraiment rien compriset cela peut vous provoquer une "nouvelle équipe grave" et ce ... pour 6 ans !

Remarque de l'auteur : vous aurez noté une citation "O combien pertinente" au bas de la dernière page. Merci à Mme FERREUX de m'avoir orienté vers ce Jules.

Comme j'avais déjà fait de **"l'expérience"** le thème de ma campagne et que mes ancêtres sont originaires de la région NIMES - PONT DU GARD, j'en suis venu à me demander si ...des fois... mon aïeule (paix à son âme) n'aurait pas croisé Jules César (qui passait souvent par là pour ses nombreuses réunions de chantier). Et là, sous un petit chêne vert de la garrigue gardoise, au doux chant des cigales ...censuré!.. Et merci à toi, pépé JULES !

EP. 4 - Avoir négligé les aides de 1992 à 2002 pour la construction des déchetteries

Seule une structure intercommunale peut toucher de telles aides. N'ai-je pas proposé une **intercommunalité** aux maires du canton ... **dès 1992 ? Et à nouveau en 2001 ?** Et à vous lire, on pourrait supposer qu'il n'y a plus d'aides depuis 2002 ! Comment se fait-il alors que vous annonciez une **aide de l'état pour la déchetterie** à venir ? (DGE à hauteur de 50%) ! **Assainissement non collectif** - Madame Ferreux l'a souvent rappelé, je confirme ; mais attendait surtout que je fasse le travail ! **Et les aides existent toujours à hauteur de 60 %** (9ème plan de l'agence de bassin Seine Normandie !)

L'appartement du maire : Il est vrai que j'occupe un logement de la commune (type III - 56 m²) pour lequel **je paye (rassurez-vous) comme tout locataire un loyer fixé par le conseil municipal.** Je précise qu'il **ne s'agit pas d'un logement "social"**! (est appelé "logement social" un logement qui a bénéficié du "1% logement" et qui est réservé à des personnes ne dépassant pas un certain plafond de ressources)

Je précise aussi que le premier logement que j'avais demandé a été attribué à un foyer pour lequel la commission d'attribution et moi-même avons jugé la demande plus urgente que la mienne ! Rien à dire : pas de passe-droit ! **Le critère de choix est de les attribuer en priorité aux personnes qui travaillent à St Julien.** Or voilà, **cet appartement avait été plus ou moins promis par un colistier sortant de "bien vivre..." pour le louer à des proches d'un autre colistier de "bien vivre."**, proches venus passer... leur retraite à St Julien ! Il paraîtrait même (au conditionnel) qu'un logement "cœur de village" à terminer rue Pasteur serait déjà promis à ces mêmes proches car ils ont demandé à la mairie s'ils pouvaient donner congé de leur logement actuel ! La commission décidera !

L'adjoite : à la suite de son congé parental, l'adjoite en question, demandeuse d'emploi, a pu bénéficier d'un contrat emploi aidé qu'elle a

effectué au football club de St Julien, embauchée par son président :comme tout emploi de ce type, il était financé en grande partie par le CNASEA; ce contrat a pris fin à la fin de 2006 - **Rassurez-vous, les précautions d'usage avaient été prises auprès des services de l'état : l'indemnité d'élue n'est pas considérée comme salaire même si les impôts ne nous oublient pas !** Une chance, car si l'on voulait parler cumul, il y aurait des cas beaucoup plus.... "criants".

La place de la liberté

....**Nulle consultation n'a été faite : encore quelle méconnaissance du sujet !** (ça me rappelle les promenades qui ne plaisaient pas à une personne, il y a 10 ans !) - Oh que si madame, nous avons consulté ; c'est précisément pour cette raison que le projet est en instance depuis près de 10 ans.

Nos amis commerçants, au premier rang desquels leur représentant au conseil, (celui que vous avez appelé en public "le complice de mes agissements ") craignaient que nous ne supprimions trop de places de stationnement. C'est ainsi que m'est venue l'idée de créer l'espace Constantin SIMO, réalisé après qu'un "adepte de l'intérêt particulier" ne nous ait mis au tribunal administratif, puis, ayant perdu, ait fait appel en suggérant (ça ne s'invente pas) que les automobilistes aillent se garer...au stade ou à la gare !!! Bien sûr le juge nous adonné raison, mais nous avons perdu 2 ans ! Le projet a également été discuté **en conseil d'école**, car il a pour première vocation d'assurer la **sécurité des enfants** Il a également été présenté sur une "lettre de St Julien", l'année dernière et à ce jour je n'ai eu aucune remarque des saltusiens, ni de vous d'ailleurs ! Dommage d'arriver à quinze jours de la fin de son mandat pour faire ses remarques !

Un petit conseil à candidate MAIRE : en période de consultation, vous commettez une faute en donnant des indications chiffrées dans votre tract ! Voyez-vous Madame, être "maire" ce n'est pas de l'improvisation !

Et comme vous parlez du coût estimé des travaux (à comparer à celui cité plus haut, celui qui, précisément, aurait été perdu pour la commune si, depuis 20 ans, j'avais appliqué votre méthode en zone industrielle) j'en parlerai aussi puisque viendront en déduction les subventions obtenues, en passant entre autre par votre conseiller général - *pub* : Oui chers amis contribuables saltusiens, je confirme : **sans augmentation de l'impôt !**

Alors chers contribuables, heureux ? **Elle est pas belle la vie ???**

Quant à l'atrium, réalisé pour créer un lieu de **convivialité**, entre personnes âgées de la maison de retraite, jeunes, moins jeunes, il est certain qu'en cherchant à "monter les saltusiens les uns contre les autres", il n'y en aurait nul besoin ! **Mais il est encore vrai que vous aviez suggéré l'installation d'un point de tri sélectif sur cette place !**

La maladrerie "- Petit port de plaisance, golf, privilégiés fortunés...sa plage (oui j'imagine aussi une plage... publique).je n'y vois là que **votre soutien à la candidate (*)du parti communiste ou plus exactement un moyen d'attirer ses électeurs ! (*)candidate** que je respecte, elle, tout comme je respecte la liste de Mme KERMIN ; car vous

aurez noté que leurs tracts ne sont pas, comme le vôtre, tissu d'attaques personnelles, de propos calomnieux et surtout parfaitement infondés !

Ce projet à **vocation touristique**, si vous considérez que ça n'intéresse pas la commune, ses habitants, nos commerçants, nos restaurateurs, là encore **"vous avez tout faux "** comme on dit à l'école primaire !

Comme je parle d'école, demandez donc au directeur de l'école de St Julien ce qu'il en pense - consultez les autres, avant d'écrire de tels propos ! Quant au **projet de golf** en lui-même, s'il n'était pas **éducatif**, je ne l'aurais pas accepté (et vous le savez mais l'avez peut-être oublié, car ça aussi je l'ai expliqué !)

Et croyez-vous que j'aurais pu réunir à St-Julien : la direction départementale jeunesse et sport, le service sport du conseil général, le conseil régional, le colonel de gendarmerie et la brigade de prévention de la délinquance juvénile, l'association française de golf éducatif, des mécènes... et vous avez dit **"de façon solitaire ?**

Mais vous madame, **à la déchetterie comment avez-vous procédé ?** nous y reviendrons dans le prochain épisode !

Enfin ce qui est **beau et bon** pour les saltusiens, **je laisse les saltusiens juger** ; ils le feront le 9 mars ! Le jury régional des villes fleuries l'a déjà fait, nous attribué une fleur et je vous ai lu son commentaire lors du dernier conseil ! (consultable en mairie et sur internet)

Ah ! il est clair que je n'avais pas voulu de lalanterne rue du pavillon ainsi posée ...mais votre colistier (qui a la connaissance et la maîtrise des travaux) l'a fait quand même ! Que même ça a choqué l'installateur et que même il n'a pas voulu mettre la deuxième lanterne où "on" lui avait demandé, tellement c'eût été "moche", selon son expression ! Enfin, pour la thalasso, s'il devait y avoir thalasso, un conseil : n'oubliez pas d'apporter votre sac de sel (de mer naturellement !)

Dans le prochain épisode, il est question de la déchetterie : **point culminant de la "non concertation" de la présidente du syndicat auto proclamée "indépendante de la mairie"** (alors qu'elle n'en est qu'une déléguée). Et qui a l'outrecuidance de me reprocher de travailler seul !

EP 5 --.Où nous allons parler du **syndicat et de la déchetterie**. Mais avant revenons un instant sur César (Jules, celui qui aurait pu être mon ancêtre et qui est peut-être aussi passé à la Maladrerie puisque nous avons la voie romaine) puisque vous avez pu lire dans ce chapitre du tract incriminé, que le maire est président de droit de **"l'association privée"** qui gère **la maison de retraite**. **Encore tout faux !** la maison de retraite n'est pas une association privée, mais **une maison de retraite publique** dont le maire est de droit président du conseil d'administration.

Le syndicat du saltusien, syndicat dont vous avez voulu la **présidence !** Mme FERREUX, j'avais proposé votre candidature comme 2ème déléguée du syndicat du saltusien et le conseil vous a élue avec moi. Après m'avoir laissé monter les statuts, expliquer-réunir les élus du canton, **vous vous êtes présentée contre moi à ce poste, le jour de l'élection !** Dans ma grande clémence, je vous ai laissé cette présidence quelques semaines plus

tard et Monsieur BARTLET vous y a rejoint. (Ne dites pas maintenant comme vous l'avez fait en conseil, que je les ai abandonnés avec un "bras d'honneur" !) Et à partir de là, je dois dire qu'il y a eu un grand silence radio entre le syndicat et la commune. Je vous avais pourtant écrit en 2004 pour vous demander de fournir délibérations, budgets, ce que font habituellement les délégués d'un syndicat. Mais depuis 2005 : plus rien. J'avais bien sûr la possibilité de demander au conseil de vous retirer cette délégation et je ne l'ai pas fait - "errare humanum est " pour parler dans la langue de mon (pseudo) ancêtre.

-**Mon manque de motivation** : vous oubliez simplement que c'était un de mes projets avec la communauté de communes? Puis avec le syndicat. - **Délais dépassés pour financement public** : vous savez bien que **c'est faux** puisque vous l'annoncez dans le plan de financement (50 % de l'Etat !) **sur la plaquette en couleurs** que vous avez signée et sortie (payée je suppose par le syndicat ce qui est normal, quelques semaines avant les élections, ce qui n'est pas normal) Et oui, il y a, là encore, des règles à connaître.

La recherche d'un terrain s'est heurtée à la mauvaise foi ! ça c'est entièrement vrai car **surtout sans concertation de votre part.**

A tel point:

--Que vous avez fait une première démarche auprès de la SNCF **pour nous "infliger" une décharge dans la cour de la gare et ce, sans même en parler au conseil municipal, ni à moi-même** - C'est la SNCF qui me l'a appris ! Il ne me serait pas venu à l'idée d'aller implanter une installation dans une commune du canton sans en parler au maire ; simple question de politesse et pour vérifier (élémentaire) que son Plan d'urbanisme l'autorise ! Or **le terrain** que vous alliez acheter n'était **pas ...constructible !**

- Que vous avez ensuite écrit à la SNCF pour dire que **c'est le syndicat qui achèterait les jardins de la gare** (depuis paysagés) et non la commune, **alors que le conseil municipal avait voté l'achat**. Courrier fait sans m'en parler bien sûr ! C'est encore une fois la SNCF qui me l'a appris !

Je ne m'étendrai pas sur le contrat entre la commune et le centre d'incinération **de Sens que vous avez résilié de votre seule autorité**. C'est la présidente du district qui me l'a appris ! **Déchetterie donc - Les travaux ont démarré le 21 janvier, sans permis de construire, sans le récépissé des installations classées ! (me contraignant à les arrêter le 25 janvier !)**

Or vous saviez qu'il fallait ces formalités : ne prenant jamais les gens en traître, je vous l'avais indiqué le 4 juillet 07, en conseil (c'est d'ailleurs écrit dans le compte rendu que vous avez reçu!) puis lors des vœux, le 11 janvier dernier, devant 130 personnes pour être sûr d'être entendu, ayant appris qu'ils allaient commencer. **Mais vous ne m'écoutez jamais !** C'est si facile après de mettre ça sur le dos des autres ! **Travaux commencés** donc, sur un **terrain trop petit** (:2500 m² demandés à la commune en **mai 2007** pour l'installation de la déchetterie **de 2991 m²** - plan en votre possession depuis **juin 2007**, acte signé chez le notaire **le 31 août 2007**) plan dont j'ai pris connaissance... le 31 janvier 2008.

Pire encore, le 18 janvier en faisant l'implantation, l'entreprise chargée des travaux s'est bien aperçue que le terrain était trop petit ; elle vous a prévenue le jour même et vous leur avez demandé "de commencer les travaux quand même" !

Ainsi, sans lui préciser cette "bavure", vous avez donné le dossier à l'architecte le 25 /1 ; après un week-end de travail, il a déposé (le 28/1) un permis de construire pour une installation de 2991 m² sur un terrain de 2500 m² (il fallait oser lui faire ça !)

le 31/1, vous m'avez dit qu'il fallait 2780 m² et non plus 2500 ! Je me suis rendu chez l'architecte et c'est là que nous nous sommes aperçu que votre projet faisait en fait 2991 m². Sur ce point, une fois de plus, vous m'avez traité de menteur en conseil ! Quelques jours plus tard, vous êtes venue dans mon bureau faire votre "mea culpa" (devant témoins) et vous osez quand même écrire tout ça !

Quant à votre dévouement, votre désintéressement, Madame ! dois-je rappeler que vous avez touché un peu plus de 43 000 euros depuis votre élection à la mairie ! Tout ça pour une benne à végétaux et l'opération "ECOCITOYENS" dont je remercie Céline Massa d'en avoir porté une grande-partie ! Dois-je aussi parler de l'indemnité de présidente que vous touchez au syndicat du saltusien : 4600 euros/ an- faisant d'ailleurs croire aux membres du syndicat que vous ne touchez que des frais pour vos déplacements !

Votre désintéressement est grand c'est vrai ! En 2007, nos jeunes "écocitoyens", plutôt que partir en vacances (offertes par la mairie, en échange de leur labour) ont choisi, selon vous, de partir moins longtemps pour que la somme ainsi économisée (1700 euros) soit reversée à deux associations qui mènent des actions en Afrique : une de la région parisienne (dirigée par la fille d'un de vos amis) et une autre de l'Yonne !

Compte tenu de votre désintéressement, j'espère que vous vous êtes appliqué le même principe que ces jeunes et que vous avez reversé tout ou partie de ces quelque 60 000 euros d'indemnités à ces associations. Pour être complet concernant ces 2 associations, vous avez affirmé en conseil qu'elles avaient travaillé ensemble ! Ce qui m'a été démenti formellement dès le lendemain par une personne, présente au conseil, personne qui ajouta que ces associations ne se connaissaient même pas...et qui maintenant est votre colistière !

Et vous osez parler de mauvaise foi !

Voilà la fin de cette mise au point, certes un peu longue, mais la teneur du tract de "(Savoir) "bien -vivre" à St Julien du Sault se devait de toutes ces explications.

Mes chers concitoyens, vous aurez sans doute compris une chose dans cette campagne:

- que la gestion que j'ai pu mener depuis 19 ans est loin (très loin même) d'être catastrophique comme on a tenté de vous

Et les encombrants ? Alors que le conseil de St Julien avait demandé un maintien annuel pour celles et ceux qui ne pourraient se déplacer à la déchetterie, vous et votre colistier avez fait voter au syndicat leur suppression totale.

Au dernier conseil vous avez dit que c'était faux et qu'il y aurait bien un ramassage au deuxième semestre ! Mais vous aviez annoncé cette suppression dans le 4 pages couleurs cité plus haut ! Effectivement, compte tenu de la "colère" des communes vous avez fait rétablir un ramassage annuel. Pourquoi avez-vous cru bon de faire en urgence un nouveau papier (*) du syndicat distribué avec votre tract assassin ? Les élections arrivaient ? (*) qui l'a payé ?

Oui, Madame Ferreux, quand je pense qu'en conseil municipal, par quatre fois vous m'avez traité publiquement de menteur, je crois franchement qu'il y a un problème !

EPISODE 6 - Et quand je pense aussi, Madame FERREUX :

· que vous écrivez (ou acceptez de cautionner) de telles inepties ;

· que j'ai répondu sur la plupart de ces attaques dans ce même conseil et avant même que vous ne diffusiez votre bile.

· que vous connaissiez déjà mes réponses, que vos colistiers sortants (les présents bien sûr) n'ont pas volé à votre secours, sinon Monsieur BARTLET m'accusant de "procès d'intention" (il fallait oser le dire.... enfin s'il était au courant de votre tract !) je ne comprends pas que vous l'avez distribué ou fait distribuer ! Car le plus triste, c'est pour vos colistiers : ceux qui habitent à St Julien, ceux qui y ont leur travail, ceux qui se demandent ce qu'ils font là ! Surtout si ce sont ces arguments qui vous ont permis de les..... séduire !

Quelque chose m'a rassuré : c'est que mes colistiers des mandats précédents (de 1989 à 2001), que vous avez sollicités pour être sur votre liste (pour vous rendre crédible) ne vous aient pas suivie ! Je suis certain qu'aujourd'hui ils s'en félicitent !

Dernier tract, bien vivre propose : Faire un P.L.U. ! *Savez-vous qu'un P.L.U. (plan local d'urbanisme) est la nouvelle dénomination du P.O.S. (plan d'occupation des sols) et que St Julien n'a pas attendu l'arrivée de "bien vivre" pour s'en doter (il date de 1979, révisé 93 et 2001) !*

L'élargissement du chemin d'accès à la déchetterie ? Vous rendez-vous compte que vous demandez aux seuls habitants de St Julien de payer des travaux de voirie qui

le faire "avalier" !

- qu'au contraire la commune a beaucoup «gagné» et vous aussi !

-qu'elle aurait pu perdre énormément avec une gestion totalement inexpérimentée ! (voir chapitre zone industrielle)

En votant le 9 mars, vous ferez comprendre une chose à la liste "bien vivre" : la calomnie n'a jamais mené nulle part.

concernent le seul syndicat alors que vous critiquez les travaux faits pour la société EfiSol (qui elle a payé son terrain) ! Et pourrait-on compter sur vos démarches pour obtenir le terrain nécessaire auprès du directeur d'EfiSol, celui à qui vous avez dit que "son entreprise était moins importante que la déchetterie ?"

Maisons accessibles aux handicapés - Tous les pavillons locatifs qui vont être créés par Brennus seront accessibles aux handicapés, comme cela a été présenté en conseil ! Mais étiez vous présents les sortants ?

Le chemin entre l'île d'amour et le centre ville L'adjoint travaux n'a-t-il pas déjà planché sur ma proposition de passerelle entre ce chemin et le stade Jean Sax ? Monsieur Lasnier avait fait les plans, nous attendons toujours les propositions des adjoints dissidents !

Stationnement, vitesse : l'établissement de règles : mais elles existent : cela s'appelle "le code de la route" !

Permanence du maire et des adjoints : Bizarre, en 7 ans en avez-vous fait une seule ?

Politique globale pour améliorer le réseau d'assainissement : je crois bien que c'est déjà en route ! Vous assistiez d'ailleurs à quelques réunions à mes côtés, Madame Ferreux ! Et les travaux commencent prochainement avenue Marcellin Berthelot

Privilégier les énergies renouvelables : j'avais trouvé une solution : optimiser l'utilisation des locaux associatifs qui, à l'évidence, ne sont pas utilisés à plein temps, plutôt qu'en créer de nouveaux ! En effet pourquoi construire, entretenir, chauffer de nouveaux bâtiments quand certains ne servent que deux ou trois après-midi par semaine ?

Personnes âgées : encore heureux que l'on n'ait pas attendu "bien vivre" pour favoriser le maintien à domicile ! (pour info aux experts : compétence du conseil général)

Résidences séniors : j'ai déjà été contacté par des sociétés privées ; c'est vrai que c'est bien, mais quand on a les moyens de se le payer ! Et sur le sujet, avez-vous consulté nos aînés qui aspirent plus à rester chez eux qu'à se retrouver "écartés" du centre ville !

Le monument aux morts : je suis surpris que Madame FERREUX n'ait pas repris dans son "programme électoral" sa très belle proposition du mandat précédent : le faire dorer à l'or fin !

La liste "bien vivre" ne comportait que 18 noms - la 19 ème place était réservée à Françoise Tribouillard. Pourquoi un tel retard pour s'afficher avec "Bien vivre" ? Mais pour pouvoir continuer d'écrire le plus longtemps possible dans l'Yonne Républicaine (qui interdit à ses correspondant(e)s d'être candidat(e)s.

Et puis, en me croisant, pensez en souriant à mon aïeule qui s'est peut-être laissée séduire par ce vieux "Jules" dans une garrigue fleurant bon la farigoulette, la lavande et le romarin, au chant des cigales !

Mais surtout, surtout, je vous en supplie, ne me dites pas "AVE" !!! Car pour mon aïeule, vous n'avez aucune preuve et alors là, ça pourrait encore me fâcher !

Guy BOURRAS

Le 9 mars, pour votre ville, vous choisirez l'expérience, vous voterez pour la liste : Saint Julien : passionnément car souvenez-vous bien de ce qu'il a dit, Jules César : "L'expérience, voilà le maître en toutes choses !"